



Élections CSE La Poste



Du 9 au 14 octobre 2024

Votez, Agissez. Gagnez avec la CGT!



POUR NE PAS PASSER TOUT SON TEMPS AU TRAVAIL

Depuis le XIXe siècle, le temps de travail s'est réduit petit à petit grâce aux mobilisations sociales. Mais durant les deux dernières décennies, patronat et gouvernements n'ont eu de cesse de remettre en cause la durée du travail pour faire disparaître ou dégrader les 35 heures : annualisation, baisse du paiement des heures supplémentaires, travail du dimanche généralisé, explosion du temps de travail par les forfaits jours... Bref, tout le contraire de ce qui est indispensable pour améliorer les conditions de travail, faire baisser le chômage et permettre à toutes et tous d'avoir du temps disponible pour vivre, mais aussi pour agir et s'engager dans des associations, auprès de sa famille ou de ses voisin·es, dans sa commune...

EN UTILISANT MIEUX LES RICHESSES AU PROFIT DES SALARIÉ·ES QUI LES CRÉENT, ON PEUT GAGNER LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Pour la CGT il est urgent de limiter la flexibilité du temps de travail afin notamment que les horaires soient prévisibles pour pouvoir organiser sa vie personnelle. Il faut généraliser dans toutes les entreprises la réduction du temps de travail, par l'application réelle des 35 heures puis le passage aux 32 heures sans perte de salaire. C'est indispensable pour répondre aux besoins de celles et ceux qui s'épuisent au travail et de celles et ceux qui en sont privés·es

POUR TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER MIEUX



Les élu·es du CSE sont informé·es et consulté·es par l'employeur sur la modification de la durée et des horaires collectifs de travail. Ils et elles ont un droit de veto pour empêcher les individualisations des horaires de travail et les reports des heures de travail défavorables aux salarié·es. Les élu·es sont aussi consulté·es sur la période de prise de congés. En fonction des résultats à l'élection du CSE, si la CGT devient le syndicat majoritaire, elle peut négocier des majorations de paiement d'heures supp' à 50 %, ou plus pour le travail de nuit ou du dimanche par exemple. Elle peut aussi négocier des congés payés supplémentaires, les critères de priorité de départ en congés entre les salarié·es, ou encore les délais de prévenance pour la modification des dates de congés. La CGT peut aussi s'opposer à la négociation d'accords défavorables aux salarié·es qui supprimeraient le paiement des heures supplémentaires et la majoration à 25 %.



POUR TRAVAILLER MOINS, POUR TRAVAILLER MIEUX, POUR TRAVAILLER TOUTES ET TOUS : JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT



Élections CSE La Poste
Du 9 au 14 octobre 2024

**Rassembler,
Lutter,
Négocier:
Transformons
La Poste
avec la CGT!**



S'ORGANISER COLLECTIVEMENT ET NÉGOCIER POUR GAGNER

S'organiser avec la CGT est encore plus indispensable aujourd'hui face à la place très importante de la négociation collective dans l'entreprise. Malgré la mobilisation de la CGT, les ordonnances de septembre 2017 dites « Macron » ont été imposées. Elles ont inversé la « hiérarchie des normes » en matière de négociation collective avec de nombreuses possibilités pour les employeurs, par accord d'entreprise, d'affaiblir les droits des travailleur·ses. **Pour éviter toute régression et gagner des avancées, les salarié·es ont encore plus besoin de syndicats forts.** Le résultat des élections au premier tour du CSE détermine le poids de chaque syndicat dans la négociation.

Les membres CGT du CSE, et en particulier le ou la délégué·e syndical·e CGT de l'entreprise, mettent en œuvre la démarche CGT : **transformer les problèmes individuels des salarié·es en revendications collectives.**

Syndicat Départemental CGT FAPT de la Haute-Vienne
107 rue Aristide Briand – 87100 LIMOGES
Tél. : 09 67 523 59
Mail : cgtfapt87@orange.fr

